

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE ORIENTALE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Ministère Provincial des Finances, Economie, Industrie, Commerce et Entreprenariat

APPEL A CANDIDATURE

Les Ministères Provinciaux ayant la Fonction Publique et les Finances dans leurs attributions portent à la connaissance du Public qu'ils procèdent au recrutement du Directeur Provincial de la direction du Trésor de la Province Orientale conformément aux dispositions des articles 6 et 20 de l'Arrêté Provincial N°01/068/JBS/CAB/PROGOU/P.O/2013 du 03 août 2013 portant création, organisation et fonctionnement de la Direction du Trésor de la Province Orientale.

1. DESCRIPTION DE. POSTE DU DIRECTEUR PROVINCIAL DU TRESOR

Le Directeur aura comme tâche la supervision de l'ensemble des activités de la Direction du Trésor de la Province Orientale.

A ce titre, il :

- Est responsable de la gestion du compte général du Trésor de la Province Orientale ;
- Engage la Direction vis-à-vis des tiers ;
- Assure le suivi du nivellement de toutes les recettes en numéraires et/ou en scripturales au compte unique du Trésor Public de la Province ;
- Assure le suivi comptable des opérations sur la dette intérieure de la Province ;
- Assure la tenue de la comptabilité ;
- Est l'interface entre le Ministre Provincial des Finances et la Banque Centrale du Congo ;
- Assure la production des Etats financiers et statistiques pour la reddition des comptes ;
- Assure la préparation et l'élaboration du Plan de trésorerie de la Province ;
- Coordonne les opérations d'émission des titres d'ordonnancement, de paiement et des emprunts à court terme ;
- Gère la base des données des opérations du Trésor.

2. PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité congolaise ;

- Être âgé d'au moins 35 ans et de 55 ans d'âge maximum ;
- Jouir de la plénitude de ses droits civiques ;
- Être titulaire d'un diplôme de Licence en Sciences Administratives, Economiques, Commerciales, Financières ou en Droit d'une Institution agréée par l'Etat Congolais ;
- Être de bonne moralité attestée par le certificat de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Être en bonne santé et avoir des bonnes aptitudes physiques et mentales ;
- N'avoir pas été retraité des services ou organismes publics ou privés ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'Administration du Budget ou des Finances ;
- Avoir exercé une fonction de commandement au sein d'un service ou organisme ou avoir occupé un poste équivalent ;
- Avoir réussi au concours ;
- Accomplir avec succès le stage probatoire de six (6) mois à la tête de cette direction.

III. AUTRES ATOUTS RECOMMANDES

- Avoir une connaissance parfaite de l'outil informatique, (Word, Excel...);
- La maîtrise de l'anglais serait un atout.

IV. LIEU D'AFFECTATION

- La Ville de Kisangani.

N.B. Les dépôts des candidatures se feront sous pli-fermé au Cabinet du Ministre Provincial des Finances, Economie, Industrie, Commerce et Entreprenariat ou par voie électronique à l'adresse suivante min.ecofin@orientale.cd

La date limite de dépôt est fixée le 20/10/2014

Fait à Kisangani, le 27 SEPT 2014.....

Le Ministre Provincial de la Fonction Publique, Travail
et l'économie sociale, Mobilité et Voies de
Communication

Faith Barthelemy MAFONGA BARE-
KANOMBE



Le Ministre Provincial des Finances, Economie, Industrie,
Commerce et Entreprenariat

Alphonse UKECI MUSWA RUNDI

